

# CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte selon les conditions décrites dans ce document.

Espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

**Nom Prénom**

## Caractéristiques du gîte :

Maison composée de 4 pièces principales, dont 2 chambres, 1 salle d'eau, cuisine équipée, jardin, 2 terrasses, salon, séjour.

Adresse : La montagne, 05700 Sigottier

Animaux acceptés sans supplément

La fiche descriptive jointe au présent contrat précise l'ensemble des autres caractéristiques de l'hébergement.

## A noter :

Selon la loi, les **voyageurs étrangers** doivent remplir une fiche de police avant d'entrer dans les lieux et fournir une copie de leurs pièces d'identités. Si vous êtes étranger, nous vous enverrons la fiche de police à remplir en ligne sur notre site, où

## Locataire :

M., Mme .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Adresse email : .....

Tél. portable : .....

Nombre de personnes (8 personnes maximum) : .....

Animal présent (oui/non ; combien) ? : .....

Détail des occupants (Noms, Prénoms, nationalités): .....

**Dates du séjour :** du ..... (arrivée à partir de 17h00) au ..... (départ avant 11h00)

**Prix du séjour :** ..... €

## Ce prix inclus :

Forfait ménage de fin de séjour (50€)

Forfait draps et linge de maison (25€)

Taxes de séjour

**Dépôt de garantie :** 300 €

## Propriétaire :

Nom Prénom

Le village

05700 Trescléoux

06xxxxxxx / xxxxxxxxx@gmail.com

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET si nous recevons :

➔ Dans les 5 jours suivant la réservation :

À Un exemplaire du présent contrat daté et signé (par email)

À Un acompte de 30%, soit ..... € ..... à régler par carte bancaire ou virement.

Au-delà de cette date, cette proposition de location sera annulée.

➔ Au plus tard 10 jours avant votre date d'arrivée :

À Le solde d'un montant de ..... €

À Le dépôt de garantie d'un montant de 300 € à sécuriser par carte bancaire sur la plateforme Swikly, par le lien qui vous sera communiqué. Un défaut de paiement serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Je soussigné.e ..... déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso du présent document, et du règlement intérieur, joint à ce contrat.

A Trescléoux, le .....

La propriétaire, XXXXXXXXX

A ..... le .....

Le locataire (Signature et mention "lu et approuvé")

## CONDITIONS GENERALES

**Article 1** - Ce contrat de location saisonnière est réservé à l'usage exclusif de séjour en meublé de tourisme.

**Article 2 - durée du séjour** : Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

**Article 3 - conclusion du contrat** : Pour une réservation prise plus de 10 jours avant la date du début du séjour, le règlement s'effectue par un acompte de 30%. La réservation devient effective à réception de l'acompte. Le solde de la location doit avoir été payé au plus tard 10 jours avant le début du séjour.

**Article 4 - annulation par le locataire** : Toute annulation doit être notifiée au propriétaire par voie électronique, avec accusé de réception.

a) annulation plus de 30 jours avant l'arrivée dans les lieux :  
Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées par avance.

b) annulation moins de 30 jours avant l'arrivée dans les lieux :  
L'intégralité des sommes versées reste acquise au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si le locataire ne se manifeste pas **dans les 24 heures** qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. Le montant de la location reste également acquis au propriétaire.

c) si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

**Article 5 - annulation par le propriétaire** : Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.

**Article 6 - arrivée** : Le locataire doit se présenter le jour précisé, dans le créneau horaire mentionné sur le présent contrat. Si des occupants du gîte sont de nationalité étrangère, le locataire est tenu de fournir une pièce d'identité et de remplir une fiche de police pour chacun d'eux (envoyée en ligne avant l'entrée dans les lieux). Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche d'un adulte qui les accompagne.

**Article 7 - règlement du solde** : Le solde de la location est versé tel qu'indiqué sur le présent contrat. En cas de retard ou de défaut de paiement, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'intégralité des sommes versées restent acquises au propriétaire.

**Article 8 - état des lieux** : Un état des lieux et un inventaire seront mis à disposition du locataire avant son arrivée, il devra signaler toute anomalie, objets manquants ou dégradations non indiquées, par email, dans les 24h suivant son arrivée. Passé ce délai, les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire.

Le nettoyage des locaux en usage normal est à la charge du propriétaire. En cas d'usage anormal des locaux, ou de salissure

exceptionnelle, le montant des frais de ménage supplémentaires sera refacturé au locataire.

**Article 9 - dépôt de garantie ou caution** : Au plus tard 10 jours avant la date d'entrée dans les lieux, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué au recto du présent contrat est demandé par le propriétaire sous la forme d'une empreinte de carte bancaire, gérée par la plateforme Swikly. L'empreinte expire dans les 20 jours suivant le départ du locataire si aucune dégradation n'est constatée par le propriétaire. En cas de dégradations, une commission de 3,4% + 0,25 cts HT s'applique en supplément du montant de caution encaissé, et le délai de traitement peut être allongé à deux mois.

**Article 10 - utilisation des lieux** : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Le locataire s'engage à occuper les lieux personnellement, conformément au nombre de personnes prévu. Le locataire veille à préserver la tranquillité du voisinage. Le locataire s'engage à prendre connaissance des consignes du règlement intérieur et à les respecter. Tout manquement constaté au règlement intérieur sera considéré comme une rupture du contrat à l'initiative du client.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

**Article 11 - capacité** : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes indiquée dans le contrat. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

**Article 12 - animaux** : Lors de la réservation, le client est tenu d'indiquer le nombre d'animaux familiers qui l'accompagneront. En cas de non respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

**Article 13 - assurances** : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques, et d'en fournir une copie au propriétaire sur simple demande.

**Article 14 - paiement des charges** : Les charges d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix de location, pour un usage normal. En cas de consommation électrique supérieure à 20KWH/jour en moyenne, les charges pourront être refacturées au locataire. La consommation relevée par le compteur Linky servira de référence. La consommation relevée par le compteur Linky servira de référence.

**Article 15 - absence de rétractation** : Le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

**Article 16 - litiges** : Toute réclamation relative à la location sera traitée par le Tribunal compétent.

# FICHE DESCRIPTIVE DU GITE

## SIGOTTIER

**Propriétaire :** Xxx XXXXXXXX  
**Téléphone :** +336 xx xx xx xx  
**Email :** xxx@gmail.com  
**Site :** xxxxxxxx  
**Capacité :** 8 personnes  
**Animaux acceptés**  
**Arrivée :** A partir de 17h  
**Départ :** Jusqu'à 11h  
**Arrivée autonome**  
**Désignation :** Maison individuelle

**Adresse :** La montagne, 05700 Sigottier / **Point GPS :** xxxxxxxx

**Situation et accès :**

Arrivés à Sigottier, entrez dans le village en passant entre le cimetière et l'église (Direction "ferme de la montagne") puis continuez sur 3 km après le village en montant dans la vallée. Passez la ferme de la montagne, et continuez jusqu'au hameau "La montagne". Vous verrez sur votre droite un petit chemin de terre, empruntez-le, la maison est au bout à droite, avec le crépi jaune. Les clés seront dans une boîte à clé sur l'un des poteaux de la terrasse.

Le gite est à 3 km du premier Village (Sigottier), 6 km de la première ville et des premiers commerces (Serres).

**Loisirs :**

Activités de plein air : Randonnée - VTT - Escalade - Equitation - Delta & Parapente ... Plus d'infos sur [www.sisteron-buech.fr](http://www.sisteron-buech.fr). Un guide des activités et sorties locales est à disposition dans la maison.

**Descriptif détaillé :**

Maison d'environ 100m<sup>2</sup> composée de 4 pièces principales, dont 2 chambres, 1 salle d'eau, 1 cuisine équipée, 1 jardin, 2 terrasses, 1 salon, 1 séjour.

**Equipements (susceptibles de varier – voir inventaire au moment de la location):**

- **Extérieurs :** 2 terrasses (une coté cuisine en bois, une coté salon en béton), 2 tables, 1 table basse, 4 transats, 1 hamac (en été), jardin non clos privatif devant et sous la maison. Possibilité de stationner 2 VL (1 devant la maison, 1 sur le chemin derriere la maison).
- **Spa :** Sur la terrasse sud devant la maison. A disposition selon la saison. Spa gonflable 6 personnes max.
- **Cuisine :** 1 lave-vaisselle, 1 four, 1 plaque de cuisson, 1 réfrigérateur (avec compartiment congélateur), 1 hotte, 1 bar, 2 tabourets de bar, 1 aspirateur, 1 micro-ondes, 1 grille pain, 1 bouilloire électrique, 1 soda stream, 1 robot de cuisine, 1 mixeur batteur, 1 plancha-grill
- **Salon :** 1 canapé convertible d'angle, 1 fauteuil, 1 pouf, 1 TV, 1 lecteur DVD, 1 table basse
- **Séjour :** 1 table avec rallonge, 3 buffets, 1 insert bouilleur (chauffage au bois), 1 bureau, 1 chaine hifi bluetooth
- **Salle d'eau :** Douche italienne hydromassante, WC, lave linge, lavabo
- **Chambre 1 :** 2 couchages\* - 1 lit de 140x190, 1 meuble de rangement, 2 tables basses
- **Chambre 2 :** 6 couchages\* - 2 lits de 140x190, 2 lits de 90x190, 1 meuble de rangement, 1 fauteuil

*\*Tous nos lits sont équipés de 1 alaise + 1 housse de protection matelas + 1 drap housse + 1 oreiller par personne +2 housses de protection par oreiller + 1 taie d'oreiller par oreiller + 1 couette + 1 housse de couette). Des couvertures supplémentaires sont en accès libre dans le gite.*

**Energie :** Chauffage au bois (bois fournis) et radiateurs électriques d'appoint (consommation incluse dans la limite du raisonnable) – attention, **il est indispensable d'allumer du feu pour chauffer la maison ainsi que l'eau chaude.** L'utilisation des radiateurs combinée peut faire disjoncter la maison (compteur de 6Kva). Pour une consommation supérieure à 20KWH/jour en moyenne sur votre séjour, justifiée par les relevés du compteurs linky, un supplément vous sera facturé au prix du KWH.

**Taxe de séjour :**

La taxe de séjour est incluse dans le prix du logement. Elle est de 5% du montant de la nuitée par personne et par nuit.

**Forfait draps et linge de maison :**

Le tarif de la location inclut la location du linge de lit ainsi qu'une serviette de bain par personne, des torchons, et un tapis de bain. Si vous prévoyez d'utiliser le spa ou d'aller vous baigner, nous vous recommandons de prévoir des serviettes supplémentaires.

**Forfait ménage :**

Le tarif de la location inclus un forfait de ménage fin de séjour. Vous devez cependant effectuer quelques actions avant de quitter les lieux (voir la section « **A votre départ** » de notre règlement intérieur)

# REGLEMENT INTERIEUR

## SIGOTTIER

---

### **Les quelques règles de la maison**

- Si vous avez des **animaux**, ne les laissez pas divaguer ils pourraient se retrouver en mauvaise posture, nos voisins ayant des chiens de berger et des chiens de protection.
- Les **fumeurs**, on vous demande de fumer dehors, et non dans la maison.
- La maison est raccordée à une **fosse septique**. Nous vous remercions d'être vigilant concernant les toilettes. Ne pas utiliser de javel. Ne rien mettre dans les WC en dehors du papier WC.
- Nous vous rappelons que le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Vous êtes donc **invités à vérifier que vous bénéficiez d'une Assurance dite « villégiature »**. A défaut, il vous est vivement recommandé d'en souscrire une.

### **A votre départ**

- Lavez et rangez votre vaisselle (et donc videz le lave-vaisselle)
- Descendez vos ordures aux containers du village
- Retirez les draps des lits que vous avez utilisés
- Eteignez tous les radiateurs
- Rangez ce que vous avez utilisé (livres, CDs, DVDs, jeux...)
- Si vous avez trouvé l'un des trésors, merci de laisser le coffre en évidence hors de sa cachette

### **Informations pratiques pour votre séjour**

#### **Stationnement**

Vous pouvez stationner devant la terrasse, ou le long de la maison près de l'appentis. Évitez de garer votre véhicule en plein milieu du passage entre les deux bâtiments car ce chemin est communal et doit rester praticable par les piétons.

#### **Le chauffage et l'eau chaude**

En été, l'eau est chauffée par les panneaux solaires sous la maison. En hiver, la maison et l'eau chaude sanitaire sont chauffés au bois, par un insert bouilleur. Il est donc **absolument nécessaire de faire du feu en hiver** pour avoir de l'eau chaude et du chauffage.

Vous disposez de radiateurs électriques d'appoint dans les chambres et le salon, mais qui ne sont pas suffisants pour chauffer la maison. N'oubliez pas de les éteindre à votre départ. Pour une consommation supérieure à 20KWH/jour en moyenne sur votre séjour, justifiée par les relevés du compteurs linky, un supplément pourra vous être facturé au prix du KWH.

#### **Le gaz et l'électricité**

La bouteille de gaz est au fond du meuble d'angle de la cuisine. Si vous n'avez plus de gaz, échangez là avec une neuve située dans le même placard. Pensez bien à nous prévenir, et à laisser la bouteille vide en évidence afin que nous puissions la remplacer.

Le **disjoncteur** est dans la salle de bain, au-dessus de la machine à laver. S'il disjoncte, réarmez-le en poussant le levier. Des bougies sont disponibles dans un tiroir du vaisselier du salon.

Nous faisons de notre mieux pour vous proposer un logement propre, accueillant, et un séjour agréable, et nous avons besoin de vous pour nous améliorer encore, alors n'hésitez pas à nous faire des retours !

Zoé, Clément, et Denis